



JUILLET 2014

SOMMAIRE

- * Editorial du Maire
- * Plantation du mai
- * Présentation des comptes 2013-2014
- * Les Associations:
 - APE
 - Foot
 - Chasse
 - Pétanque
 - Salle des fêtes
 - A.S.L.H.
- * Le Spanc
- * Ordures Ménagères
- * Les Permanences de la Mairie
- * Etat civil
- * Le 8 Mai
- * La présentation de l'équipe
- * Fondation du Patrimoine
- * Comité des fêtes

EDITORIAL DU MAIRE — Pascal SALANIE

Le 23 mars, vous nous avez témoigné de votre confiance et je vous en remercie chaleureusement. Vous avez décidé de mettre en place pour les six années à venir une équipe municipale renouvelée, enthousiaste, avec des compétences et représentative de notre diversité sociale.

Le temps des élections est maintenant derrière nous. Toute l'équipe se met au travail. Je souhaite pouvoir associer le plus grand nombre d'habitants d'Anglars-Nozac aux projets à venir, en particulier l'élaboration du PLU, l'aménagement

du bourg d'Auniac et de la traverse. Une réflexion pourrait aussi être menée sur Nozac.

Nous devons travailler ensemble avec toutes les associations de la commune pour le bien de notre village.

Cette édition du bulletin municipal vous présente la nouvelle équipe avec ses délégations et compétences. Nous avons fait le choix de fonctionner en délégations afin de partager et mieux conduire les tâches liées aux fonctions des élus. Ainsi, Pascal Pavan est délégué commu-

nautaire et vice-président de la communauté de Communes Quercy-Bouriane (CCQB). Les commissions de travail sont élaborées avec l'ensemble du conseil municipal. Les budgets prévisionnels 2014 (eau, assainissement, CCAS et communal) sont élaborés avec l'aide de la trésorière. Les projets sur l'école et la cantine, la salle des fêtes et l'aménagement de l'ancienne coopérative sont en étude.

Nous sommes tous là pour servir l'intérêt général. Le conseil municipal est à votre écoute et vous souhaite un été agréable.

Le maire, Pascal Salanié.



PLANTATION DU MAI

Toute l'équipe municipale remercie les habitants de leur présence au mai organisé le samedi 23 mai 2014.

Un remerciement tout particulier à Daniel Gouloumes pour nous avoir aidé à planter le mai, ainsi qu'à Frédéric Delmas—L'Auberge du Relais d'Auniac— pour nous avoir préparé ce délicieux repas, à Tony Goncalvez pour ses savoureux cabécous.



PRESENTATION DES COMPTES 2013 ET 2014

La précédente équipe municipale a validé les comptes administratifs 2013 avant de laisser à la nouvelle équipe le soin de voter son budget primitif 2014.

Petit rappel

La commune gère 4 budgets :

Celui du Centre Communal d'Actions Sociales, qui sert heureusement peu souvent pour venir en aide à des administrés qui rencontreraient des difficultés ;

Celui de l'assainissement pour le réseau collectif du bourg de Auniac ;

Celui de l'Alimentation en Eau Potable ;

Enfin celui de la commune.

Assainissement

Le budget de fonctionnement affiche pour 2013 un excédent de 2582€ avec une recette de 2000€ liée à des raccordements au réseau. Sans ces raccordements, le budget serait juste à l'équilibre. Le budget d'investissement est en déficit de 3800€ en raison de l'aménagement du réseau du lotissement des Noyers à Auniac

Pour 2014, nous prévoyons un déficit de 842€ pour le fonctionnement et un excédent de 1800€ pour l'investissement. Nous mesurons que ce budget est trop fragile et ne nous permet pas de réaliser les investissements nécessaires. Nous aurons à travailler cet équilibre dès 2014.

Alimentation en Eau Potable

Le budget de fonctionnement affiche un excédent de 15700€ pour 2013 et un excédent d'investissement de 2100€. Le solde de ce compte est au 31 décembre 2013 de 81500 € tout en conservant le prix de l'eau parmi les plus bas du Lot. Cette situation nous permet de réaliser les investissements nécessaires à la poursuite de l'exploitation de notre source et notre autonomie.

Pour 2014, nous prévoyons 14000€ d'excédent de fonctionnement et 33000€ de déficit d'investissement liés à la réalisation du périmètre de sécurité et l'installation d'outil de sécurisation dans le château d'eau.

Commune

Le budget de la commune concerne le reste du fonctionnement de la commune, sécurité, école, périscolaire, gestion des équipements, accueil de la population, ... Les dépenses de fonctionnement pour 2014 sont prévues pour un montant de 226 500 €. Les recettes de fonctionnement sont prévues d'un montant de 240 200 €. Le résultat positif servira à co-financer les investissements 2014. Nous prévoyons cette année la restauration de la coopérative, la réhabilitation de la cantine, des aménagements de sécurité pour la salle des fêtes, la poursuite du PLU, et la toiture de l'église pour les plus gros aménagements.

La situation financière présentée par la perceptrice (visible sur le site) est bonne et s'améliore. Nous devons rester toutefois vigilants, notamment en termes d'évolution des dotations de l'état.

Concernant les taxes foncières, nous sommes restés sur une stabilité, voire une légère baisse pour le cumul entre celles de la commune et celles de la communauté de communes, malgré la prise en charge du financement des secours par la commune à la place de la CCQB et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014.

Evolution des taux commune Anglars-Nozac et CCQB

Taxes	2012			2013			2014		
	Commune	CCQB	Total	Commune	CCQB	Total	Commune	CCQB	Total
TH	8,87	7,19	16,06	7,69	8,37	16,06	8,38	7,68	16,06
FB	9,37	7,18	16,55	7,96	8,59	16,55	8,67	7,88	16,55
FNB	76	81,63	157,63	62,53	95,10	157,63	68,14	87,29	155,43
CFE	14,24	13,6	27,84	11,77	16,07	27,84	12,83	14,75	27,58

APE (Association des Parents d'Elèves)

L'ensemble des membres actifs de l' APE tient à remercier tous les habitants du RPI pour avoir participé aux diverses manifestations proposées par l' APE (achats des cartons de loto, billets de tombola, ...). Les fonds récoltés ont été reversés aux trois écoles et mis à profit par les enseignants. Un grand merci pour les enfants.

La 3^{ème} édition de la kermesse des écoles qui s'est déroulée le dimanche 22 juin, a obtenu un vif succès . Merci à tous les parents de l'APE qui se sont mobilisés.



Pour la rentrée prochaine, l'APE souhaite organiser un ou deux ateliers intergénérationnels par commune, au cours desquels petits et grands confectionneraient des objets de Noël vendus sur le marché par les parents toujours au profit des écoles. Les personnes intéressées pour apporter un peu de leur savoir et savoir-faire ainsi qu'un peu de leur temps peuvent dès à présent se faire connaître auprès des mairies qui transmettront aux membres du bureau de l'APE nouvellement élus.

FOOT

L'assemblée générale de l'équipe de foot **FCHB** a eu lieu le 30 mai 2014 :
Présidente: Cindy CANCE
Vice-Président : Mathieu SALANIE
Secrétaire : Audrey HANQUET
Vice-Secrétaire : Romain DAURAT
Trésorier : Frédéric DELMAS
Vice-Trésorier : Alex PHILPOTT.

CHASSE

Thierry BERNET, président, remercie tous les habitants d'être venus aussi nombreux au traditionnel repas de la chasse qui s'est déroulé le 22 février 2014.

PETANQUE

Si vous recherchez la pratique de la pétanque en loisir ou en compétition, le club de pétanque de "**La Plaine-Auniac**" vous accueille tous les vendredis soirs à partir de 21 h sur la place d'Auniac

Le **FCHB** organise le **5 Août** prochain un marché gourmand sur la place d'Auniac à partir de **19 h**. Vous y trouverez les produits du terroir et vous pourrez vous restaurer sur place.

SALLE DES FÊTES



Après quelques travaux la salle des fêtes est de nouveau disponible.

Guillaume Miard est le référent de la salle des fêtes (location et état des lieux).

Il est secondé par Nelly Espagnat et Pierre Vatin.

Voir le trombinoscope pour les contacter.

A L S H (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Le centre de loisirs est ouvert tout l'été, du lundi 7 juillet au vendredi 29 août.

Il reste encore quelques places. Le programme est en mairie ou sur le site internet www.anglars-nozac.fr

LE SPANC

Les deuxièmes contrôles de l'assainissement non collectif se déroulent actuellement sur la commune. Nous vous rappelons que ces contrôles sont une obligation nationale. Le coût du contrôle est de 90€ actuellement réparti sur 6 ans (soit 15€ par an).

Lors de la réunion du comité syndical du 28 février 2014, et après en avoir délibéré, il a été décidé que « les usagers du service ont la possibilité de ne pas fractionner cette dépense et de payer la somme après contrôle, s'ils en font la demande, déduction des annuités qu'ils auraient déjà versées ».



ORDURES MENAGERES

Soyez toujours vigilants concernant le tri. Les ordures ménagères non recyclables doivent être mises dans des sacs bien fermés. Nous tenons à votre disposition, en mairie, des sacs plastiques uniquement réservés au tri sélectif.

SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE



Pascal Salanié signe la convention avec M. de Monpezat délégué départemental du Lot, en présence de Mme Marie-Odile Delcamp Présidente de la CCQB.

Initiée il y a un an, la convention de partenariat a été signée le 23 mai dans les locaux de la CCQB. Elle prévoit le soutien financier sous forme de souscription et de subvention pour la restauration de notre patrimoine et nous lançons celle de l'église.

Au delà des subventions publiques que nous avons sollicitées, la souscription permet à chacun d'entre nous, particulier ou entreprise, d'orienter une partie de ses impôts vers la restauration de notre patrimoine. En fonction du volume des souscriptions, la subvention sera versée par cette fondation.

Les aides de la Fondation du Patrimoine peuvent être accessibles à des particuliers.

La Fondation du Patrimoine met à la disposition du territoire de Midi-Pyrénées son réseau national et d'entreprises.

N'hésitez pas à contribuer et faire savoir autour de vous à partir du bulletin de souscription ci-joint.

PERMANENCES DE LA MAIRIE



Ouverture au public : mardi et jeudi après midi de 14h30 à 17h30.

Permanence du Maire : Jeudi après midi de 14h30 à 17h30.

Présence d'Elus : Samedi matin de 10h00 à 12h00.

ETAT-CIVIL

Naissance :

Eliot Miard le 25 Mars 2014



Décès :

Marie-Louise Prunières née Picaudou (91 ans)

Sébastien Soulages (38 ans)



COMITE DES FETES

FÊTE VOTIVE DU WEEK END DE PENTECÔTE

Cette année le soleil était de la partie. La course de tracteur tondeuse a rencontré un vif succès ainsi que le concours de pétanque. On salue la mobilisation des jeunes et moins jeunes pour l'organisation de la fête et nous remercions vivement les habitants d'avoir contribué généreusement aux aubades



NOZAQUAD

Le comité des fêtes vous donne rendez vous le **14 septembre 2014** pour la **Nozaquad**.

Une journée que les passionnés de Quad ne devront pas manquer.

REPAS DE FIN D'ANNEE A L'ECOLE

Le traditionnel repas de fin d'année s'est déroulé le vendredi 4 juillet à l'école d'Anglars-Nozac. L'occasion de se retrouver avec tous les adultes qui permettent le bon fonctionnement de l'école : Séverine Désesnard, l'institutrice, Béatrice Laval, la cantinière, Jean Claude Bargues, le cantonnier, ainsi que les élus en charge de l'école (Pascal Salanié, Christiane Verdier,

Joëlle Montagne et Pascal Pavan). Isabelle Lannio, secrétaire de mairie et Cathy Delmas, cantinière, n'étaient pas disponibles pour participer à cette rencontre. Un bon repas, richement décoré et présenté, préparé par Béa, une bonne ambiance, un bon moment qui s'est terminé par des chants. Cela a été l'occasion aussi de découvrir le panneau réalisé par les

enfants, présentant les richesses de l'école. Vous pourrez le découvrir à l'entrée de l'école.



LE 8 MAI

La cérémonie s'est déroulée au monument de Nozac en présence de nombreux habitants. Nous remercions Christian GALET de sa participation. Les gerbes ont été déposées sur chacun des mo-

numents de la commune. La cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur offert par la municipalité à l'auberge du Relais d'Auniac.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Pascal SALANIE - MAIRE
Le.maire@anglars-nozac.fr
06 89 46 31 54
CCQB : Commission voirie, travaux public et bâtiments.
PAYS BOURIAN : Délégué suppléant



Pascal PAVAN - 1^{er} Adjoint
pavan@anglars-nozac.fr
06 01 95 80 27
MAIRIE : En charge des Finances et suivi des gros travaux.
CCQB : Vice-Président en charge de l'Action Sociale.
Commission accessibilité et commission Appel d'offre
PAYS BOURIAN : Délégué titulaire
Président Commission Economie



Serge BAZIN - 2^{ème} Adjoint
bazin@anglars-nozac.fr
06 84 19 86 87
MAIRIE : En charge de l'Urbanisme
CCQB : Délégué suppléant.
Membre Commission Urbanisme



Christiane VERDIER - 3^{ème} Adjointe
verdier@anglars-nozac.fr
05 65 41 14 66
MAIRIE : En charge des Affaires Scolaires. Membre du Conseil d'Ecole. Déléguée SYMICTOM, SPANC, et SYDED.
CCQB : Commission initiatives solidaires et entreprises locales.



Frédéric DAVID - Conseiller
David@anglars-nozac.fr
06 07 70 55 15
CCQB : Membre Commission développement local et numérique.



Joëlle MONTAGNE - Conseillère
montagne@anglars-nozac.fr
06 30 93 63 70
MAIRIE : Déléguée aux Ecoles. membre du Conseil d'Ecole. Suppléante SYDED et SYMICTOM



Nelly ESPAGNAT - Conseillère
espagnat@anglars-nozac.fr
06 08 54 94 61
CCQB : Commission Finances et Communication et Administration générale.
MAIRIE : En charge du Plan Communal de Sauvegarde. Suppléante gestion de la salle des Fêtes.



Guillaume MIARD - Conseiller
miard@anglars-nozac.fr
06 99 82 82 20
MAIRIE : Délégué responsable de la Salle des Fêtes.
CCQB : Commission aménagement du cadre de vie rural et urbain.



Pierre VATIN - Conseiller
vatin@anglars-nozac.fr
06 89 45 73 24
MAIRIE : Suivi entretien du patrimoine communal.
CCQB : Commission Développement culturel, associatif et sportif.



Marie AYZAC - Conseillère
ayzac@anglars-nozac.fr
06 73 66 38 97
MAIRIE : Commission Lien Social - Lien inter-génération, action envers la jeunesse et soutien envers les personnes âgées.



Francine VIELMON - Conseillère
vielmon@anglars-nozac.fr
06 80 89 35 79
MAIRIE : Commission Lien Social - Lien inter-génération, action envers la jeunesse et soutien envers les personnes âgées.